

**Sujet :** [INTERNET] Avis

**De :** Cabanne Marie-Pierre <[REDACTED]>

**Date :** 22/09/2023 15:40

**Pour :** "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le préfet

Je dépose un avis à l'enquete publique du projet voie de la soule .

- demande de prendre en compte la proposition visant à l'amélioration, indispensable, de la RD11 qui a été pourtant envisagée par le CD 64 lui-même il y a une dizaine d'années !

En effet, la RD11 actuelle détient une emprise suffisante pour réaménager et sécuriser les entrées et sorties des habitations, créer les aménagements pour une circulation apaisée grâce à la création de trottoirs, de voies cyclables et de carrefours avec voie centrale, afin de réduire la vitesse dans la traversée des bourgs d'Espès et d'Abense-de-Bas. L'aménagement de la RD11 serait moins cher, plus sûr, et préserverait l'intégralité terres agricoles de la zone ainsi que l'ancienne voie ferrée.

Dans l'attente

Cordialement

**Marie-Pierre CABANNE**

Conseillère Départementale Vallées de l'Ousse et du Lagon  
Maire de Gomer

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]